

LA DIMENSION CULTURELLE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Armand Colin | Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2010/4 - octobre pages 625 à 650 ISSN 0180-7307 Article disponible en ligne à l'adresse: http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2010-4-page-625.htm Pour citer cet article : Kahn René, « La dimension culturelle du développement territorial », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2010/4 octobre, p. 625-650. DOI : 10.3917/reru.104.0625

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La dimension culturelle du développement territorial

The cultural dimension of territorial development

René KAHN

Maître de conférences HDR Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) Université de Strasbourg 61, avenue de la Forêt Noire 67085 Strasbourg Cedex rkahn@unistra.fr

Mots-clés: développement économique régional, acteurs du développement, culture.

Keywords: regional economic activity, regional development policy, culture.

Classification JEL: R11, R58, D84

Résumé

La prise en compte des aspects culturels du développement correspond à une évolution de la réalité économique mais aussi à une évolution épistémologique en économie spatiale et régionale. Après avoir identifié les différentes acceptions de la notion de territoire dans la littérature, nous privilégions celle qui le définit comme une construction d'acteurs partageant une même culture du développement. La dimension culturelle qui est désormais partie prenante de toute politique de développement n'est cependant pas totalement intégrable dans le cadre de l'analyse économique standard. La poursuite du dialogue économie - culture reste par conséquent souhaitable.

Summary

Taking into account the cultural aspects of development corresponds to an evolution of economic reality but also to an epistemological evolution in spatial and regional economics. After having identified the different meanings of the concept of territory in the literature, we privilege the definition which makes territory a construction of actors who share a specific culture of development. The cultural dimension which is recipient of all development policy is however difficult to integrate into the frame of the standard economic analysis. We therefore still need a significant dialogue between economy and culture.

- 1 -Introduction

La notion de territoire correspond à une évolution de la réalité économique (l'organisation de plus en plus territorialisée de la production qui accompagne le processus de mondialisation) autant qu'à une évolution épistémologique en économie « qui fait avancer l'idée qu'il existe des modes d'organisation de la vie sociale et de la production qui sont ancrés territorialement, c'est-à-dire pour lesquels le contexte socioculturel et historique - la spécificité des territoires - importe » (BENKO, 2007, p. 108). L'introduction de la notion de territoire, au-delà de la problématique de son aménagement, constitue une forme de révolution scientifique (au sens de KUHN, 1972) en économie spatiale. C'est, en effet, cette notion qui a permis le passage d'une définition classique de l'espace « contenant passif », lieu de déploiement des stratégies de localisation des firmes et simple réceptacle des activités, à une définition plus large d'un espace socialement organisé, producteur de ressources spécifiques et acteur du développement. L'étude des formes concrètes de l'organisation territoriale et des politiques de développement, menée ces quinze dernières années, démontre la présence systématique d'une dimension culturelle au cœur de la dynamique territoriale. Comment pouvons-nous en rendre compte?

Une façon commode de faire le point sur les différentes approches du territoire pourrait consister à reprendre la chronologie des travaux qui lui ont été consacrés. La progression chronologique nous conduirait schématiquement - sans remonter aux réflexions de MARX et ENGELS sur le rôle de la ville comme lieu de production des biens et des rapports sociaux capitalistes (LEFEBVRE, 1973) - des travaux des chercheurs italiens sur la « construction sociale du marché » et les systèmes socioéconomiques locaux (BAGNASCO et TRIGLIA, 1988/93; BECATTINI, 1992), jusqu'aux dernières contributions sur les processus territorialisés d'innovation et l'efficacité économique

de la proximité (AMIN et COHENDET, 2004, BOSCHMA, 2005; RALLET et TORRE, 2007). Cependant, une telle progression ne permettrait pas de saisir les enjeux qui traversent la notion de territoire car la volonté d'associer aux analyses économiques spatiales *stricto sensu* des facteurs de différenciation historiques, géographiques, culturels et sociaux, marqueurs de l'identité territoriale est déjà clairement exprimée dès le début des années quatre-vingt et maintenue ensuite (AYDALOT, 1980; GREFFE, 1984; LACOUR, 1985, 1992, 1997). On peut, d'une part, analyser les péripéties du concept de territoire comme la tentative de réduire les dimensions socioculturelles à de nouvelles approches du raisonnement économique (section 2). On peut, d'autre part, s'intéresser à la dimension culturelle du développement territorial et formuler l'hypothèse au niveau des régions d'une culture du développement (section 3). Enfin, on conclura (4), sur le territoire comme résultante d'un dialogue économie - culture.

- 2 -

Le territoire et les paradigmes de la science régionale

2.1. La difficulté de penser le territoire, le développement territorial et ses acteurs

L'adoption du concept de territoire recouvre un processus inachevé d'élargissement progressif du champ d'analyse de l'économie spatiale qui se poursuit actuellement encore. L'attention portée à l'organisation méso-économique de la production a longtemps été insuffisante. Il y a une vingtaine d'années à peine nous pouvions déplorer la rareté des approches territoriales du développement. A l'exception des propositions novatrices de précurseurs comme P. AYDALOT ou X. GREFFE, peu d'économistes étaient disposés à accorder le statut d'acteur du développement aux institutions locales et régionales. La difficulté résidait principalement dans l'impossibilité de les doter d'une fonction d'objectif à maximiser sous contrainte. L'économie spatiale avait tendance à minorer, faute de pouvoir la formaliser et la quantifier, la portée des institutions territoriales et des initiatives locales de développement.

Progressivement, la situation a changé. Elle est aujourd'hui totalement inversée : le territoire apparaît comme une notion incontournable et même comme un élément important pour le développement dans une économie mondialisée. La pertinence du concept de territoire ne repose pas seulement sur des enjeux théoriques, elle tient également aux évolutions récentes dans l'organisation spatiale de l'économie, à la territorialisation croissante des activités qui accompagne la mondialisation. La nécessité d'optimiser la localisation de chaque fonction économique particulière dans l'espace le plus adapté a entraîné un renforcement des relations de l'entreprise avec son environnement local, la valorisation systématique des ressources locales et des externalités de proximité.

La notion de territoire est encore controversée. Très longtemps les économistes et les géographes ont préféré éviter d'employer cette notion comme le suggère plusieurs titres d'ouvrages : « Territoires et régions, les grands oubliés du développement

économique » de COURLET (2001) ou « Les acteurs, ces oubliés du territoire » de GUMUCHIAN et al. (2003)

C'est que le territoire s'exprime bien en langage naturel mais se prête difficilement à la formalisation. Le territoire a donc longtemps été absent de l'économie régionale scientifique et reste problématique pour certains économistes¹. Depuis une quinzaine d'années cependant, les travaux visant à donner, en science régionale, un contenu satisfaisant à la notion de territoire sont en augmentation (Bernardy et Debarbieux, 2003; Pecqueur, 2004). D'une manière générale, les auteurs qui revendiquent l'usage de ce concept font unanimement le constat d'une sous-estimation des déterminants méso-économiques dans l'explication des performances de l'économie nationale. Ils montrent presque unanimement que la difficulté d'intégrer la notion de territoire dans le corpus théorique s'explique à la fois par les options épistémologiques et méthodologiques propres à l'analyse économique et par l'existence de caractéristiques propres aux territoires qui résistent à la formalisation standard de l'économie spatiale. C'est la dimension culturelle du territoire qui est la plus problématique.

Nous pouvons citer parmi les premiers auteurs à avoir posé ce diagnostic en France, P. AYDALOT et X. GREFFE (1984). P. AYDALOT, à l'occasion de la deuxième édition de son ouvrage de dynamique spatiale abandonne les hypothèses d'homogénéité spatiale pour introduire explicitement la ville et l'entreprise comme acteurs (AYDALOT, 1980), X. GREFFE renchérit :

« ... des stratégies dont les assises sont spatiales ont aussi leur mot à dire dans la solution des problèmes de la Nation. Mais mieux vaut parler ici et désormais de territoires plutôt que d'espace. L'animation ou la reconstitution d'un tissu géographique ne peut se faire en l'absence d'une dimension culturelle, d'un projet mobilisant des ressources locales et s'appuyant sur des savoir-faire, des traditions, des expériences. Ces territoires ne font peut-être pas l'objet de la reconnaissance juridique et des compétences qui faciliteraient la réalisation de leurs projets de développement, mais ils ne sauraient être confondus avec les terroirs, c'est-à-dire à des unités naturelles... » (GREFFE, 1984, p. XIV).

Les auteurs ont approfondi cette orientation de différentes façons, en même temps que des travaux empiriques confirmaient la renaissance à partir des années soixante-dix du développement local et des « économies - territoires ». S'appuyant sur la littérature (essentiellement de langue française car les sources anglo-saxonnes se sont montrées au départ moins intéressées par cette question) consacrée aux territoires et à la « dynamique territoriale », nous constatons que le champ est vaste et que les acceptions sont nombreuses. Sur une question simple comme la dimension géographique, le terme de territoire s'applique au quartier (INSEE, 1993) autant qu'à l'Europe (DREVET, 1993 ; ABDELMALEK, 2006). Nous observons surtout que chaque auteur propose avec sa définition du territoire (heureusement les approches sont en général convergentes ou complémentaires) une attitude épistémologique pour intégrer plus ou moins certains aspects socioculturels et institutionnels qui semblent

incontournables mais qui résistent à l'analyse. Cette difficulté ouvre, par conséquent, des perspectives pour une coopération avec d'autres spécialités en sciences sociales.

La définition du territoire qui remonte aux travaux de F. Perroux sur les espaces abstraits d'interactions économiques et d'auteurs autrichiens (HAYEK, SCHUTZ et SCHELLING) n'est pas stabilisée. Elle est aujourd'hui essentiellement cognitive, le territoire est présenté comme un filtre cognitif réducteur d'incertitude selon l'approche « cognitive individuelle » (Perrin, 2001) ou comme un dispositif cognitif collectif selon Pecqueur (2007). En d'autres termes, le territoire est perçu comme un espace de coordination économique, de connaissance et de solidarité, fondé sur la proximité, un espace identitaire, un lieu en dehors duquel règne une certaine méfiance, un espace de différenciation voire de discrimination entre les acteurs du dehors et ceux du dedans.

Au-delà de l'aspect identitaire, il importe de souligner qu'un territoire, quelle que soit l'approche : holiste, individualiste, constructiviste ou cognitive (GUMUCHIAN et al., 2003), renvoie simultanément à un espace et à des acteurs. Ce sont les acteurs qui font le territoire. A la différence d'autres modèles (spécialisation flexible, cluster, SPL), le territoire désigne un espace dans lequel les acteurs coordonnent une action qui n'est pas seulement économique et qui est en construction permanente. Le territoire est « changeant, fluctuant, instable, il peut naître en réponse à une opportunité », soumis à une tectonique (LACOUR, 1992, 1996).

A partir d'une littérature très fournie sur les territoires et la dynamique des territoires (on fait ici abstraction de la littérature grise encore plus abondante) on peut s'efforcer d'identifier les étapes, (non pas au sens du déroulement chronologique de ces contributions, mais de niveaux d'analyse, de paradigmes), qui montrent une progression dans la compréhension des mécanismes de l'organisation territoriale. Quatre étapes sont perceptibles :

2.2. Un développement sans acteurs à l'exception des firmes

Rappelons qu'il s'agit moins d'étapes de la genèse du concept de territoire, que d'approches épistémologiques différentes qui continuent de coexister. Cependant, les modèles que ces paradigmes engendrent ne sont pas toujours aussi tranchés et délimités dans leurs hypothèses. Par exemple, le district industriel à l'italienne est clairement défini, dès l'origine, comme une construction socio-économique (paradigme 4) alors que ses développements et les politiques qu'il inspire resteront centrés sur la coopération et l'innovation inter-firmes. La première étape qui n'est encore qu'une ébauche de la notion de territoire, envisage un espace non isotrope, soumis à un jeu de forces et occupé par des producteurs.

2.2.1. Paradigme 1 : La référence à l'espace national et au jeu des forces économiques pures

Le terme de territoire est longtemps resté attaché à l'espace national et à son aménagement (LAJUGIE et al., 1985). La première étape a donc consisté à reconnaître, en rupture avec les hypothèses de l'économie standard, que le développement

économique ne concerne pas l'espace national de façon homogène mais qu'il se produit prioritairement en certains lieux. Ainsi est née l'économie spatiale. Cependant, toute description d'une économie régionale (a fortiori nationale) ne nécessite pas de recourir au concept de territoire. Les performances économiques d'un pays ou d'une région peuvent être expliquées en se limitant aux caractéristiques de son industrie (secteurs de spécialisation, degré de concurrence sur les marchés, état de la demande) et à un ensemble de facteurs partiels ou d'institutions susceptibles de créer des avantages ou des handicaps (salaires, éducation, technologie, etc.). Telle est par exemple, de mon point de vue, l'approche préconisée par la première édition de « L'avantage concurrentiel des nations » (PORTER, 1993) qui n'a pas recours à la notion de territoire. L'espace national ou régional n'existe qu'à travers les facteurs économiques qui pèsent sur la compétitivité des firmes. Très logiquement comme ces facteurs ne sont pas jugés interdépendants, il est possible de privilégier telle variable plutôt que telle autre. Même lorsque le terme de territoire est utilisé, l'approche est alors quantitative et uni-scalaire : « territoire et entreprise », « territoire et information », « territoire et logistique », etc. C'est l'application de la méthode ceteris paribus à l'espace; la réalité socio-économique territoriale est jugée trop complexe pour être elle-même conceptualisée. Cette option est encore à peu de chose près celle de la nouvelle économie géographique de P. KRUGMAN²: en économie spatiale, il n'y a pas véritablement d'acteurs, il n'y a que des variables et des dynamiques (de concentration, dispersion, spécialisation, etc.) enclenchées par les forces en présence (coûts de transaction, état de la demande, niveau de rémunération des facteurs, etc.) C'est le premier paradigme.

2.2.2. Paradigme 2 : Le territoire organisé par ou autour des seuls producteurs

Les héritiers de Christaller, Boudeville, Isard et Perroux ont dépassé les théories des lieux centraux et des pôles de croissance, en formulant l'hypothèse d'un développement régional endogène essentiellement fondé sur le comportement des entrepreneurs capables dans certaines configurations (coopération, intégration, spécialisation flexible) d'organiser des systèmes productifs ou industriels nationaux ou locaux. On franchit alors une seconde étape qui prolonge la première et tire toutes les conséquences du constat de concentration spatiale des activités économiques. La proximité géographique n'est pas seulement source de réduction des coûts de transport, elle ouvre la possibilité d'une représentation multidimensionnelle de l'organisation territorialisée de la production. L'organisation territoriale des activités économiques réalise un dosage subtil de concurrence et de coopération ainsi que de politiques publiques et bénéficie in fine d'une large gamme d'externalités positives, sources d'économies d'échelle externes et de rendements croissants. C'est cette étape qui débouche sur la masse considérable de travaux théoriques et empiriques : technopoles (DUNFORD, 1992), systèmes productifs localisés (COURLET et SOULAGE, 1994) etc. Tous ces travaux ont en commun d'évoquer la participation d'institutions non spécifiquement économiques sans s'y attarder. L'approche est multi-scalaire mais privilégie nettement les rapports sociaux du travail et les variables économiques. Dans ce contexte, certains auteurs déplorent la prise en compte trop réductrice, trop fonctionnelle des institutions « l'incapacité à endogénéiser le changement institutionnel,..., à ne retenir de l'institution que son rôle fonctionnel dans une logique de fonctionnement du système économique. La rançon de cette démarche pour l'analyse du territoire est élevée : elle condamne à une conceptualisation de celui-ci comme dispositif de coordination spatiale des activités dont la localisation au même titre que l'allocation des ressources sur les marchés efficients, est le résultat inintentionnel des choix d'agents individuels. Nous nous attacherons à montrer, par la suite, pourquoi le territoire est avant tout une création collective. » (ABDELMALKI et al., 1996, pp. 180-181).

2.3. Le territoire comme espace de déploiement d'une stratégie de développement par des acteurs économiques et institutionnels, innovants et créatifs

L'imputation de stratégies de développement aux collectivités territoriales est un lieu commun. En revanche, très peu de travaux théoriques valident cette hypothèse (GOUTTEBEL, 1991). La théorie du milieu initiée par P. AYDALOT (1986) et par les travaux du GREMI (MAILLAT et al., 1993) a considérablement fait progresser la connaissance du développement territorial en développant la notion de réseaux d'innovation territorialisés. Par la suite, l'économie de la connaissance, l'économie de l'innovation et plus récemment encore, l'économie de la créativité ont ouvert des champs d'investigation nouveaux dans lesquels la discipline tente de mesurer les effets de certaines variables culturelles longtemps qualifiées de « facteurs invisibles du développement » (comme par exemple, la densité institutionnelle, la notion de classe créative, les communautés artistiques ou de savoirs, les pôles technologiques régionaux, l'aptitude à la coopération, le degré de confiance entre les opérateurs, le niveau d'éducation de la population, etc.), sur les performances des espaces régionaux ou métropolitains (DUNNING, 2000 ; FLORIDA, 2002; AMIN et COHENDET, 2004 ; DONEGAN et al., 2008 ; MULLER et al., 2009).

2.3.1. Paradigme 3 : L'organisation spatiale d'acteurs économiques et institutionnels

Tous les espaces denses ne font pas nécessairement territoire. La concentration d'activités est une condition souvent nécessaire mais insuffisante pour expliquer la naissance d'une communauté d'intérêts et l'élaboration d'un projet de développement. La troisième étape (que l'on pourrait nommer « le paradigme de la culture du développement » dépasse la justification d'une organisation territoriale par l'agglomération des firmes ou la concentration géographique des activités et insiste sur les conditions institutionnelles locales du développement et sur le rôle des acteurs locaux au-delà des entreprises (pouvoirs publics locaux, systèmes de valeur, institutions locales diverses en appui aux entreprises : chambres consulaires, agences de développement, universités, etc.), réunis autour d'un projet et d'une stratégie commune (COURLET et SOULAGE, 1994 ; VELTZ, 1994 ; PECQUEUR, 1996 ; COURLET, 2001 ; AMIN et THRIFT, 1994/2001 ; COOK, 1998). On s'intéresse aux organisations socioéconomiques qui font territoire. C'est ici la qualité des relations et la proximité institutionnelle qui explique le dynamisme économique d'une région. Ce niveau

d'analyse qui définit le territoire comme une construction « socio-territoriale » collective, se concentre sur la faculté des acteurs à se coaliser autour d'un objectif commun, pour assurer le re-développement (GREFFE, 1992), à entretenir une dynamique économique en dépit parfois de la disparition de pans entiers d'activités industrielles, en bref, à entretenir une culture du développement. Les ramifications de ce troisième groupe sont très nombreuses. Il intègre, par exemple, toute la littérature sur le développement local, les systèmes industriels localisés, les clusters régionaux (PORTER, 1998), les milieux innovateurs (CAMAGNI et MAILLAT, 2006) et systèmes régionaux d'innovation (COOKE, 1998). D'autres auteurs prenant appui soit sur l'approche institutionnaliste américaine, soit sur les travaux sur la gouvernance ou encore sur l'école de la régulation, préconisent de se référer désormais au « système territorial » ou au « dispositif de régulation territorial » (GILLY et TORRE, 2000 ; PECQUEUR et ZIMMERMANN, 2004) afin de prendre en compte non seulement les acteurs productifs mais aussi les institutions. L'étude des institutions du développement régional débouchera sur les notions de proximité institutionnelle, de densité institutionnelle (AMIN et THRIFT, 2001) ou encore de régimes territoriaux (ITCAINA et al., 2007). Cependant, un obstacle surgit puisque ces deux aspects continuent d'être étudiés séparément : « Nous pensons toutefois qu'il est nécessaire de distinguer analytiquement la sphère institutionnelle (gouvernance) et la sphère productive (système productif local) pour penser la dynamique de leurs interactions. » (GILLY et PECQUEUR, 2000, p. 138)

Un sous-ensemble de travaux, interne à ce paradigme, est consacré à l'analyse des structures socio-économiques qui favorisent le développement, sur la capacité de certaines formes d'organisation territoriales à innover. A partir des travaux d'AYDALOT (1986), du GREMI, de PIORE et SABEL, une génération d'économistes est partie à la recherche des clefs du succès des formules d'organisation territoriales performantes et innovantes comme les districts industriels à l'italienne (BENKO et LIPIETZ, 1992; GILLY et TORRE, 2000; VELTZ, 2002). Les travaux sur les mécanismes territoriaux de l'innovation sont nombreux, ils déboucheront sur les notions de systèmes régionaux d'innovation (RIS), (COOKE, 1998), les *learning region* (FLORIDA, 1995), les « communautés de réseaux » impliquant le partage de connaissances tacites, (TORRE et RALLET, 2007) etc. Il convient de ne pas oublier que l'organisation territoriale concerne aussi des régions peu performantes qui comptent sur le développement local pour maintenir un tissu social.

Tout se passe comme si l'analyse économique était obligée de reconnaître, à l'encontre des postulats fondateurs de la discipline, que le cœur explicatif des performances économiques obtenues par une organisation territoriale (créativité, innovation, apprentissage, flexibilité, etc.) résidait dans une définition hybride du territoire associant facteurs économiques et facteurs extra-économiques.

2.3.2. Paradigme 4 : Le territoire comme entité socioéconomique

Un quatrième paradigme considère donc que l'organisation territoriale, au sens large, intégrant les dimensions historiques et socioculturelles est nécessaire à l'explication des performances socio-économiques (en termes d'emploi, de formation, d'innovation, qualité de vie, cohésion sociale) mais que la culture du développement qui en résulte n'est qu'une dimension parmi d'autres de la culture régionale ou

locale. Le territoire est défini comme un phénomène complexe, un « fait social total ». L'essence du territoire réside ici davantage dans la façon originale (non reproductible ou non facilement transposable) pour une communauté donnée, de mobiliser un ensemble d'actifs, de ressources, pour gérer le plus harmonieusement possible les contraintes que l'économie mondialisée fait peser sur elle (THIREAU, 1993 : PROULX, 1998; KHERDJEMIL, 1998). La volonté collective d'œuvrer au renforcement de la compétitivité des entreprises, s'accompagne d'autres finalités qui utilisent des moyens économiques pour parvenir à d'autres fins (maintenir une identité, une langue, etc.). Il apparaît que la notion de culture (plus encore que la notion d'identité) résume bien la qualité d'un espace qui fait territoire ajoutant à la finalité économique d'autres dimensions (sociale, identitaire, écologique, patrimoniale, cognitive, etc.). Les économistes refusent, en général, ce positionnement qui débouche sur le constat que « tout compte ». L'intérêt de cette approche est d'accorder la qualité de territoire non seulement aux régions « qui gagnent » mais à tout projet d'organisation spatiale. Il peut tout aussi bien concerner des espaces de marge mobilisés pour freiner leur déclin, préserver une dynamique démographique, un patrimoine ou une qualité de vie. Le territoire, dans cette optique, n'est pas défini exclusivement par les performances économiques mais par des propriétés socio-économiques, voire extra-économiques : l'identité et la culture régionale, la cohésion sociale, la préservation des qualités naturelles des sites, etc. Cette approche est davantage le fait de géographes en géographie humaine (BRUNET, 1997) ou de représentants d'autres sciences humaines.

La notion de territoire, issue des paradigmes 3 et 4 (respectivement, construit collectif d'un projet global de développement régional et fait social total) correspond approximativement à la région *de programme* dans la typologie usuelle des régions en économie spatiale (régions *homogènes, polarisées, de programme*), mais elle ne se réduit pas à un espace investi par un projet de développement porté par les acteurs locaux. Le concept de territoire tel qu'il est utilisé dans la littérature de niveau 3 et 4, sur le développement territorialisé, et par les socioprofessionnels de l'aménagement et du développement est, en effet, plus complexe parce qu'il en dit davantage à la fois :

- Sur les liens qui unissent les acteurs entre eux et à l'espace considéré. Dans les acceptions usuelles du terme, notamment dans la littérature sur le développement local, le territoire convoque en priorité les relations réciproques qui unissent un groupe humain à un espace géographique donné. La société locale (par opposition à la société globale sur laquelle elle s'articule) se caractérise par des « facteurs d'identification et de différenciation » (HOUEE, 1992, 1996). Des facteurs d'identification relient le groupe social à un espace qui en retour qualifie les populations qu'il héberge. Le territoire est un espace qui qualifie les hommes qui y vivent et crée entre eux des solidarités de fait.
- **Sur le projet de développement lui-même**. La communauté d'intérêts prend souvent la forme d'une volonté collective de mener à bien un projet de développement. Il ne s'agit pas exclusivement d'un projet de développement économique mais la prospérité économique est clairement une finalité. Dans un territoire, les facteurs

économiques et les facteurs culturels sont imbriqués. Par exemple, les ressources immatérielles locales lorsqu'elles ne relèvent pas des connaissances formalisées, sont en grande partie constituées des éléments puisés dans le patrimoine culturel régional : capital social, traditions et savoir-faire locaux, langues régionales, etc. Les territoires mobilisent ces éléments pour susciter des initiatives et renforcer des avantages comparatifs : marketing territorial, valorisation des atouts régionaux, usage économique des langues régionales, marque régionale ombrelle (type « produit en Bretagne »), etc. (STERVINOU et LE, 2009)

– Sur le rôle des acteurs dans la définition, le suivi et l'évolution du projet. Le projet qui concerne le groupe social et son rapport au lieu, a pour effet de transformer les individus du groupe social, en acteurs. Le territoire, quelle que soit la définition retenue, implique nécessairement des acteurs dotés d'une volonté d'imprimer sur leur espace de vie une action pour le modeler, le transformer, le doter de certaines caractéristiques. Ce projet sans cesse réévalué, favorise la pérennité de la culture et du tissu social local. Ce faisant, la notion de territoire désigne une approche « adhocratique » du développement dans laquelle les caractéristiques locales (historiques, géographiques, sociologiques, démographiques, culturelles, etc.) participent à la formulation du projet et sont en retour modifiées par lui. La notion de territoire ainsi définie appelle une réflexion sur les aspects culturels du développement économique. En effet, les cultures, en dépit de leur diversité (qui s'exprime notamment à travers les spécificités régionales), semblent constituer une dimension nécessaire et incontournable de toute dynamique territoriale.

- 3 -

Les territoires entre cultures régionales et culture du développement

Les questions relatives aux modes de gouvernance qui régissent les relations entre les acteurs du développement, leur capacité à faire territoire autour d'une culture commune, sont essentielles et complètent les variables économiques standard. En effet, dans une région donnée, les conditions du développement ne doivent pas être simplement réunies, il est tout aussi nécessaire que l'objectif de développement, lui-même, soit préalablement conçu et adopté collectivement. En d'autres termes, la condition première du territoire, c'est l'existence préalable de ce que l'on appellera ici une *culture du développement*.

3.1. Une nouvelle approche : la prise en compte progressive des dimensions culturelles

Longtemps les aspects culturels ont été presque totalement écartés des modèles régionaux de développement dans les pays industrialisés. Les raisons de cette mise à l'écart étaient multiples. En premier lieu, l'approche culturaliste et la prise en compte des singularités régionales et locales n'étaient guère admises en sciences sociales

parce qu'elles comportaient un risque de dérive vers l'essentialisme et le relativisme qui interdisent l'établissement de relations universellement applicables. En second lieu, la culture, dans son acception anthropologique est une notion polysémique presque impossible à circonscrire. « Le mot culture est l'un des deux ou trois mots les plus compliqués de la langue »³. Ce constat d'inintégration des aspects culturels du développement dans les sciences sociales s'applique peut-être encore davantage à l'analyse économique.

On admet dans une certaine mesure la dimension culturelle nationale (HOFSTEDE, 1980; D'IRIBARNE, 1998; KLYVER et al., 2000) lorsqu'elles peuvent être suffisamment simplifiées et lorsqu'elles débouchent sur une typologie. A contrario, les aspects culturels du développement régional ont longtemps été considérés comme négligeables par les modèles de développement. On a pu les qualifier de facteurs invisibles (DOERINGER et al., 1987).

Ne laissons pas entendre pourtant que la rationalité économique instrumentale est la seule voie possible et que la dimension culturelle est toujours nécessairement absente de l'analyse économique⁴. Il est cependant paradoxal que ces auteurs dans leur grande majorité, en suivant les principes de l'économie standard, sont conduits à rétablir une frontière qui dispense l'économiste de travailler directement sur les aspects culturels. Probablement d'ailleurs parce que l'économie et la culture ont partie liée mais s'établissent chacune sur des fondements différents. De fait, seuls les travaux de certains sociologues et des anthropologues établissent traditionnellement un lien entre cultures régionales et développement territorial (DENEFLE, 1990; BASSAND, 1990; CALLEDE, 2002) sans pour autant convaincre la communauté des économistes.

La situation a considérablement évolué ces dernières années. Sans chercher à établir l'historique de la réintégration de la dimension culturelle en science régionale, on peut mentionner quelques unes des étapes qui ont conduit à la situation actuelle.

Avant même que ne soit pleinement reconnu, à la fin des années quatre-vingt-dix, le rôle des organisations territoriales dans les performances des économies régionales et locales, on a vu se multiplier, un peu partout en Europe comme en Amérique du Nord, des initiatives de développement valorisant les ressources locales et des politiques publiques de soutien aux systèmes productifs territoriaux (GREFFE, 1984, 1992, 2002_a; GUESNIER, 1986; BENKO et LIPIETZ, 1992; DEMAZIÈRE, 1996).

Parallèlement aux politiques publiques et aux initiatives locales de développement, l'analyse économique réactualisait et développait (à travers les économistes italiens comme BECCATINI, 1990; BAGNASCO et TRIGLIA, 1988/93) les intuitions d'A. MARSHALL sur l'atmosphère industrielle. Ces travaux ont abouti à une application territoriale du concept d'économies d'échelle externes et d'externalités, point de départ de très nombreuses notions et théories modernes (comme, par exemple, la nouvelle économie géographique). La science régionale a ainsi massivement mis l'accent sur l'importance et la diversité des modalités d'organisation spatiale de la production. On a vu fleurir, ces quinze dernières années, une très grande variété de concepts décrivant, à toutes les échelles géographiques et institutionnelles des modalités

théoriques ou concrètes d'organisation productive et de concentration d'activités. Les modèles reprenant parfois les intitulés des dispositifs publics : désintégration et spécialisation flexible, clusters américains, districts industriels italiens, systèmes productifs localisés ou territorialisés, technopoles, milieux innovateurs, pôles de compétitivité, pôles d'économie du patrimoine, systèmes régionaux d'innovation, régions apprenantes, régimes territoriaux, etc. Notons que chacun de ces modèles comporte invariablement une référence à un environnement institutionnel, social ou culturel favorable.

3.2. La multiplication des travaux sur les ressources spécifiques et les modes d'organisation territoriaux comportant une dimension culturelle

Il semble bien que le perfectionnement des données statistiques et des méthodes d'analyse quantitatives ait également contribué à la prise en compte de variables « culturelles ».

La somme de monographies sur les dispositifs d'organisation territoriale ainsi que les travaux théoriques sur les notions correspondantes sont réellement considérables. Il est à noter comme un aspect essentiel que chacune de ces variantes s'accompagne de traits culturels spécifiques à la région ou au capital social mobilisé: valorisation de savoir-faire traditionnels, constitution et mobilisation d'un capital social de confiance ou de solidarité, valorisation du patrimoine local ou d'un sentiment collectif d'identité, etc. Toutes sortes de travaux théoriques et de validations empiriques ont ainsi été proposées par les économistes pour vérifier la pertinence de la corrélation entre organisation institutionnelle et culturelle, d'une part, et les performances des économies nationales et régionales, d'autre part. Sans souci d'exhaustivité, on peut citer dans cette veine, les travaux précurseurs d'Aydalot sur les nouveaux dynamismes spatiaux (1984) et l'aptitude des milieux locaux à promouvoir l'innovation (1986), de MAILLAT sur les mieux innovateurs (1996), d'Amin et Thrift sur la densité institutionnelle (1994), de Pecqueur sur le rôle des processus cognitifs dans la construction territoriale (1997), de JOHNSON et LENARTO-WICZ sur l'impact économique des valeurs culturelles (1998), de COOK sur le capital social (2005) de THROSBY ou BENGHOZI sur les entreprises culturelles et industries culturelles (2005), de Greffe sur les districts culturels (2002_a), d'Amin et Cohendet sur les communautés cognitives (2004), de BOSCHMA sur les formes de proximité (2005), de SANTAGATA et STERNBERG sur la créativité(2008), de FLORIDA sur les régions apprenantes et la classe créative (1995, 2002) etc. Ce dernier confirme de façon originale l'hypothèse que le capital humain et la culture au sens anthropologique (qui comprend l'état des savoirs, le talent, la créativité, le capital social, etc.) constituent des facteurs déterminants de la croissance. C'est tout un faisceau de contributions, bien plus important que ces quelques références qui tente de cerner les déterminants culturels du développement. Toutes sortes de travaux théoriques et de validations empiriques ont ainsi été proposées par les économistes pour vérifier la pertinence de la corrélation entre variables « culturelles », d'une part, et les performances des économies nationales et régionales, d'autre part. Ces dernières années ont vu exploser le nombre des contributions de ce genre. Nous qualifions ces variables de « culturelles » par opposition aux variables économiques parce que leur prise en compte et leur mesure statistique ne rendent pas compte en totalité de leur action sur le territoire. La créativité d'un individu, par exemple, n'est pas réductible à la mesure de son impact économique.

3.2.1. L'importance de la dimension cognitive du patrimoine culturel

Il est bien admis que les ressources territoriales mobilisées ne se limitent pas aux facteurs de production usuels. Il y a, de fait, interpénétration de l'ensemble des éléments du système culturel régional et du système productif. Comme dans la conception hétérodoxe de P. FEYERABEND selon laquelle la pratique scientifique, loin d'appliquer un schéma normalisé, fait feu de tout bois, le développement territorial mobilise lui aussi tous les éléments valorisables qui sont à sa portée. Parmi les nombreux vecteurs de la vie culturelle qui participent à l'effort de développement, il convient de souligner l'importance actuellement accordée aux ressources cognitives (savoir-faire traditionnels, langues régionales, connaissances tacites, institutions de production scientifique et technique, institutions régionales de transfert de technologie). Encouragées à la fois par les institutions européennes qui, suite à la stratégie de Lisbonne mettent fortement l'accent, dans le cadre la politique européenne de cohésion et de compétitivité, sur la dimension régionale de la créativité et de l'innovation (LINDLEY, 2004 ; COMMISSION EUROPEENNE, 2009), ainsi que par les développements récents de l'économie de la connaissance, selon laquelle la connaissance ou plus exactement le savoir, serait devenu le facteur de production le plus déterminant (GORZ, 2003), les politiques locales et régionales de développement s'efforcent de mobiliser davantage les dimensions cognitives du patrimoine culturel.

3.2.2. L'innovation et la créativité ont-elles une explication dans la culture locale ?

La dimension territoriale du processus d'innovation est aujourd'hui largement admise cependant l'explication qu'il faut donner à cette relation est encore en débat (Hussler, 2004; Rallet et Torre, 2007; Madies et Prager, 2008). L'interprétation culturaliste constitue l'une des pistes possibles qui peut-être développée. A l'échelle d'une région, l'innovation et la créativité ne sont plus des variables usuelles correspondant à des mécanismes économiques standards. Ces phénomènes mettent en rapport le système productif et économique avec le cœur de l'organisation sociale, avec les valeurs, les motivations, les connaissances et les institutions d'une société donnée, à un moment donné. En d'autres termes, l'étude des enjeux économiques et des mécanismes de la créativité, suppose une compréhension de l'articulation de la vie culturelle sur la vie économique. Il faut, par exemple, montrer comment les composantes de la vie culturelle qui singularise chaque région (connaissances, traditions, fêtes, patrimoine, institutions locales) sont orientées par des objectifs de développement, ou fertilisent la sphère économique parce qu'elles y trouvent des possibilités nouvelles d'expression et sont à leur tour affectées par les évolutions économiques dans une boucle rétroactive (HUCK et KAHN, 2009). Il s'agit pour reprendre la terminologie marxienne, de comprendre l'articulation de la superstructure sur l'infrastructure. Les canaux de diffusion sont multiples et il existe plusieurs schémas expliquant le passage, à travers différents acteurs (classe créative, institutions locales, firmes), du patrimoine culturel régional aux

réalisations économiques. Par exemple, la littérature sur les modèles d'innovation territoriale (TIMs) est abondante et les modèles nombreux comme nous l'avons vu précédemment dans les différents paradigmes. Dans le seul domaine de l'innovation territoriale, MOULAERT et SEKIA (2003) conçoivent six modèles (RIS, districts, milieux innovateurs, *learning region*, etc.) et une quinzaine de variables pour les caractériser. La diversité des situations locales rend toute systématisation improbable (DESROCHERS, 2001).

L'approche la plus fréquente en analyse économique consiste à substituer à la notion de culture, jugée trop floue, des notions plus précises et quantifiables pour expliquer les processus d'innovation et de créativité (intensité de capital humain, capacité d'absorption, tolérance aux idées nouvelles, part de la classe créative dans la population, etc.). Cependant, ces variables sont loin de faire l'unanimité. Certains auteurs, en effet, n'y voient qu'un changement de dénomination (DONEGAN et al., 2008) et appellent à plus de rigueur face à l'augmentation du nombre de variables explicatives dans les modèles d'innovation territoriale.

Dans l'économie de la connaissance, de l'innovation et de la créativité, les éléments considérés traditionnellement comme extra-économiques sont intégrés aux modèles et mis au service du développement. Une hypothèse pourrait être celle du transfert des qualités spécifiques des ressources patrimoniales aux productions locales exportables. De fait, ces qualités permettent de différencier les ressources et de spécifier les produits régionaux ou présentés comme tels. Cette littérature abondante est, en un sens, encourageante, mais également problématique. Elle montre un éclatement général des thèmes de recherche et une myriade de types d'organisation qui ne permettent plus de guider les politiques régionales.

3.3. Modèles régionaux de développement et culture du développement

Longtemps la géographie économique s'est employée à recenser les concentrations d'activités et les spécialités régionales car par exemple, à l'échelle des régions françaises, il existe peu ou prou des traits caractéristiques qui constituent les grandes orientations du développement économique et social : le degré d'ouverture à l'international⁵, les domaines de spécialisation, la part des grands secteurs d'activité, le caractère rural ou urbain dominant, etc. Aux indicateurs usuels venait s'ajouter l'orientation générale donnée par les institutions de développement et l'on complétait la présentation des régions en évoquant, sans établir formellement de lien, les singularités culturelles régionales. Les travaux actuels relancent la question de la pertinence de la prise en compte de la dimension culturelle pour la compréhension des modèles régionaux de développement (CONSEIL DE L'EUROPE/CPLRE, 2000 ; ALCARAS et al., 2000; JAMBES, 2001, GREFFE, 2005). De fait, la dimension culturelle du développement territorialisé est aujourd'hui assez largement évoquée mais continue de faire problème. La culture n'est pourtant pas un aspect anodin du projet territorial mais une dimension centrale qui conditionne le succès de l'entreprise. Certains auteurs ont montré, en effet, que la culture intervient à chacune des étapes de la réalisation d'un projet de développement territorial (DUPUIS et ROUET, 1986; BASSAND, 1990; DUPUIS, 1991; GREFFE, 1999; MOULINIER, 1999; KAHN et RUGRAFF, 2001). Elle occupe une place de choix dans le diagnostic des forces et faiblesses d'une région, dans la conception du projet souvent basé sur un postulat identitaire, dans la constitution et la valorisation des ressources spécifiques (DATAR 2002; KOSIANSKI, 2004; FRANÇOIS *et al.*, 2006) et dans certains cas elle définit le modèle de développement régional lui-même. L'acceptabilité de la dimension culturelle peut être améliorée si l'on montre que non seulement les industries culturelles et les cultures régionales comptent mais surtout que le développement régional possède lui-même sa propre culture.

3.3.1. La notion de culture du développement

Un nombre considérable de variables « culturelles » ont donc été isolées et testées à l'aide de méthodes statistiques sophistiquées et de modèles économétriques afin de vérifier si elles peuvent expliquer en partie les performances économiques régionales : les constituants du capital social, le rôle incitatif des institutions locales, les capacités d'absorption de connaissances et d'innovation spécifiques à une population, l'importance des communautés de pratiques des classes créatives (communities of creative practice), le rôle des réseaux d'innovation, la qualité du dialogue démocratique et les dispositifs de gouvernance multi-niveaux, les traditions, savoir-faire, expériences communes, les capacités d'apprentissage, la proximité culturelle, la culture du management, etc., pour n'en citer que quelques unes.

Ces variables culturelles ont pu faire l'objet de mesures indépendantes mais elles n'en sont pas moins interdépendantes et engagées simultanément dans une dynamique d'ensemble, pour autant que la notion de territoire ait un sens. Dès lors, peut-on envisager d'englober un grand nombre de variables qui démontre la volonté de mettre sciemment au service d'objectifs de développement l'ensemble des éléments du patrimoine culturel et de l'organisation sociale que les territoires sont en mesure de mobiliser ? A.J. SCOTT rappelle que « sur le long terme des niveaux supérieurs d'efficacité et de performance économiques peuvent être presque toujours atteints là où certaines formes d'action et d'ordre collectifs sont mis en jeu en combinaison avec la compétition et les marchés. » (SCOTT, 2001, p. 112)

La notion de culture du développement permet d'intégrer toutes ces dimensions. Par culture du développement, il faut comprendre, les orientations de développement qui sont autant en rapport avec la situation économique objective de la région qu'avec son histoire, sa trajectoire économique, sa population, son capital social, son patrimoine, etc. Pour un territoire donné, la culture du développement désigne un état de l'organisation régionale et des institutions globalement orienté vers un objectif économique. Cela implique aussi que les ressources régionales matérielles et immatérielles soient systématiquement exploitées. La gouvernance régionale pouvait, il y a quelques années encore, dans certaines régions rurales ou d'industries de main-d'œuvre, s'employer à maintenir, par exemple, un faible niveau de salaire et de concurrence. Avec la notion de culture du développement, nous affirmons clairement que les ressources territoriales sont davantage mobilisées et ne se limitent plus aux seuls facteurs de production usuels. A l'échelle des territoires, de nombreux vecteurs de la vie culturelle (le patrimoine collectif naturel et culturel : savoir-faire,

traditions, langues régionales, etc.) participent à l'effort de développement. Il y a de ce fait interpénétration des éléments de la culture régionale, du système productif et des finalités de développement.

Quelles sont les caractéristiques et les conséquences usuelles d'une culture régionale du développement ?

- 1 La première caractéristique d'une culture du développement est de produire dans la région un champ de forces institutionnelles qui galvanise les énergies, recense les ressources et les canalise vers un objectif particulier autour duquel se crée une apparence de consensus. Une fonction importante de la culture du développement réside dans la définition de l'espace des ressources et le choix de celles que l'on mobilise en priorité. Plusieurs questions subsistent : le domaine des ressources spécifiques est-il restreint ou est-il susceptible d'englober toute caractéristique socio-économique ? Une ressource locale doit-elle, pour participer au développement, satisfaire des conditions précises ? Pour apprécier objectivement l'émulation et le degré de mobilisation (jugée parfois idéologique) des ressources, il est nécessaire de consulter la documentation relative à la prospective et à la planification régionales (Schémas Régionaux de Développement Economique ; Contrats de développement Etat-Région ; diagnostics territoriaux ; exercices de prospective ; supports du marketing territorial etc.), ainsi que de nombreuses études et monographies régionales.
- « La dynamique du territoire breton semble être empreinte d'une volonté de valorisation générale de la région. A différentes échelles (communale, départementale, régionale mais aussi culturelle, politique et économique), l'affichage bilingue semble être un des outils dans cette démarche de valorisation » (LE SQUERE, 2009, p.119)
- 2 La seconde caractéristique de la culture du développement est de privilégier à un moment donné un secteur d'activité voire un modèle régional de développement réel ou supposé. Toutes les ressources mobilisées (traditions, patrimoine, langue régionale, etc.) sont orientées en priorité vers une finalité de développement spécifique (filière industrielle, tourisme, coopération internationale, etc.). L'ensemble des institutions d'aménagement et du développement (associations d'entreprises, Chambres consulaires, Comités d'expansion, etc.) y trouvent leurs principales références ainsi qu'une légitimation de leur action. Dans ce contexte, chaque territoire est conduit à réaliser un diagnostic préalable aux politiques publiques, à mieux comprendre son profil (forces et faiblesses), recenser ses opportunités, définir sa culture de développement (par analogie avec la culture d'entreprise mais appliquée au territoire). Le profil démographique de la population (jeune/âgée, sédentaire/mobile, qualifiée/peu qualifiée) en est un élément déterminant. Nous avons tenté de résumer dans les tableaux en annexes quelques variables spécifiques aux différentes cultures régionales du développement.
- 3 D'une manière qui peut paraître surprenante, la culture du développement n'est pas immédiatement corrélée avec les performances économiques obtenues par la région. Par exemple, tous les territoires de l'Hexagone ne sont pas appelés à devenir

des « RIS » selon COOK (1998) ou des *learning regions* performantes et attractives (FLORIDA, 1995) mais tous tentent à leur manière de s'insérer dans l'économie de la connaissance et démontrent une certaine capacité à mobiliser les principaux éléments de la culture régionale pour les mettre au service du développement local. La culture du développement n'implique pas nécessairement des performances économiques remarquables. Si « *les régions qui gagnent* » proposent des exemples à suivre, les territoires moins performants et les espaces de marge ne sont pas en reste. Un développement pouvant assurer tout à la fois, une croissance économique, un niveau d'emploi suffisant et une meilleure cohésion sociale, est devenu la préoccupation majeure des institutions locales et régionales

- 4 La culture du développement d'une région est fondamentalement une culture. Elle ne résulte pas d'une orientation politique ponctuelle, elle émane du temps long, elle est nécessairement en rapport avec l'histoire, avec les caractéristiques de la population et des institutions régionales. La culture du développement est souvent marquée par un modèle précis. Elle doit ainsi concilier la stabilité des institutions locales et l'ouverture au changement « La culture est d'abord affirmation d'identité, invention et créativité, confrontation au passé, au présent et au futur à la fois expression du destin singulier de chaque société, de chaque individu et de chaque collectivité et ouverture à l'universalité et l'expression humaine⁶».
- 5 La culture du développement a non seulement un impact sur les performances de l'économie régionale mais elle fait évoluer la perception et la place des autres formes culturelles locales (fêtes, savoir-faire traditionnels, langues régionales, etc.). Elle permet de les réinterpréter et de les renouveler. A titre d'exemple de cette boucle rétroactive de l'économie sur la culture, les langues régionales sont dans certains cas évaluées désormais non plus en fonction de leur capacité à favoriser la communication entre les locuteurs régionaux mais sur la base de critères performatifs dans la sphère économique (Huck et Kahn, 2009)

3.3.2. Les implications concrètes des cultures régionales sur le développement

Le fait que la culture soit une composante difficilement assimilable pour l'analyse économique n'a pas empêché quelques économistes de tenter l'exercice. Les travaux sur les structures culturelles psychiques (mentales) ou sociales qui encadrent les comportements économiques ne sont pas sans intérêt pour répondre à la question. Les contributions des économistes sur les données culturelles nécessaires à la définition des choix de l'homo oeconomicus dans le cadre d'une rationalité procédurale, sont essentielles. Elles montrent que les procédures de choix rationnels s'appliquent à des situations dont les contours sont préalablement interprétés par le contexte culturel (GRANIER et ROBERT, 2002). De façon analogue les travaux sur le rôle de la culture dans l'édification des gouvernances collectives et la formation « d'unions pour l'intérêt général » sont tout à fait applicables aux espaces sociaux régionaux et locaux (MEYER, 2002).

Des observations plus empiriques sur l'incidence de la culture locale sur le développement régional ont ouvert de très nombreuses pistes pour la compréhension

des dynamiques territoriales. Les économistes régionalistes imputent aux activités et politiques culturelles de très nombreux impacts (GREFFE, 2005) parmi lesquels :

- L'impact de l'emploi culturel et des activités culturelles (produits culturels, métiers d'art, foires, festivals, etc.) sur les économies régionales (GREFFE, 1999, 2005; KOSIANSKI, 2004).
 - Le rôle de la culture locale dans la résolution des problèmes de cohésion sociale.
- Le rôle de la culture locale, inscrite en particulier dans le patrimoine et le capital social sur la constitution d'actifs territoriaux et le fonctionnement des systèmes productifs localisés (PECQUEUR, 1989; BAGNASCO et TRIGLIA, 1993; PERRIN, 2001).
- Les travaux sur les politiques publiques culturelles décentralisées (MOULIGNER, 2002; KAHN, 2003) montrent que les politiques culturelles ne poursuivent pas un but unique, mais recherchent un effet global de redynamisation.

GREFFE (1999, 2002_b, 2005) propose une typologie des multiples retombées locales de la culture et des politiques culturelles sous forme d'effets :

- « l'effet d'innovation » (elles contribuent à favoriser les activités innovantes) ;
- « l'effet filière » (développement par l'aval, par la sensibilisation du consommateur au tourisme culturel);
- « l'effet ressources humaines » ou « compétences » (renforcement des capacités de création et d'innovation dans les entreprises);
- « l'effet d'image » (restauration de la confiance et augmentation de l'attractivité territoriale);
- « l'effet d'intégration sociale ». La capacité des activités culturelles à exercer un puissant effet de levier sur le développement s'explique par leur spécificité, à la fois activités économiques et sources de valeurs humaines, associant symboles et flux économiques ;
- « un effet de levier sur la création de produits » consommés dans la région ou à l'extérieur.

Ces effets sont utiles à l'économie régionale et locale. Toutefois une approche et une gestion purement économique du patrimoine culturel conduiraient à le stériliser. L'approche pluridisciplinaire tend à démontrer que les capacités créatrices et d'innovation ne sont pas détachables du substrat culturel qui les alimente, au risque de s'épuiser ou de perdre les propriétés qui les rendent essentielles à l'économie. Ces ressources obéissent à d'autres logiques qui leur sont propres mais n'interdisent pas la coopération avec la sphère économique. C'est la raison pour laquelle la connaissance de ces logiques est essentielle à l'instauration du dialogue économie-culture.

- 4 Conclusion Le territoire comme résultante d'un dialogue économie-culture

L'économie de la culture ne dispose pas aujourd'hui des moyens de mesurer les effets des cultures régionales sur les performances économiques des régions étudiées. La raison en est qu'il n'existe pas de « variable culturelle » dont on puisse mesurer avec certitude les effets sur le développement. Fondamentalement, cette impossibilité de mesurer l'impact économique des variables culturelles tient au fait que la culture désigne un ensemble très large de phénomènes qui, ensemble, font système au niveau des territoires et que seuls les ethnologues se hasardent parfois à définir⁷. Cependant la multiplication des travaux sur les systèmes socioéconomiques territorialisés et sur le nombre croissant de variables à fort contenu culturel (l'innovation, la créativité, les stratégies territoriales de développement, etc.) suggère une nouvelle approche du territoire. Il s'agit d'introduire la notion de culture du développement, notion englobant un grand nombre de paramètres qui traduisent l'interpénétration des éléments de la culture régionale avec les données du système institutionnel et productif. Cette notion tend à définir le territoire comme la résultante d'un dialogue permanent entre économie et culture⁸. Le dialogue implique que les deux pôles paradigmatiques d'interprétation du fait régional soient présents et qu'aucun des deux ne puisse englober l'autre ou en nier l'existence.

Annexes

Tableau 1 – Modèles régionaux de développement et culture du développement

	Développement en filière	Développement exogène	Développement endogène fondé sur la culture d'innovation et la créativité	
Moteur du développement	Spécialisation régionale	Appel aux IDI ou tourisme	Valorisation des ressources matérielles ou immatérielles Renforcement de la compétitivité de l'existant	
Politiques et instruments	Soutien aux filières de production matérielle	Renforcement de l'attractivité	Politiques de R &D	
			« Construction » de connaissances	
Formes spatiales concrètes			Pôles d'économie du patrimoine	
	SPL	Villes internationales	Pôles de compétitivité	
	Régions fortement spécialisées	Régions ouvertes aux IDI et aux échanges	Systèmes régionaux d'innovation	
	Districts industriels	internationaux	Régions apprenantes	
Culture du développement	Culture du partenariat Choix des secteurs	Communication sur l'excellence	Processus d'apprentissage individuels et collectifs	
	Valorisation des savoir-faire traditionnels	Marketing territorial	Développement du capital humain et social Gouvernance régionale	

René Kahn 2009

Tableau 2 – Quelques indicateurs pour caractériser une culture du développement

	Qualité de l'articu- lation économie / société	Importance des initiatives locales	Profil socio-culturel des populations	Formes territoriales d'organisation	Qualité de la gouvernance	Environnement économique et géopolitique
Culture du Développement peu favorable	Articulation faible : les performan- ces ne renforcent pas la cohésion	Peu nombreuses	Culture d'assistanat ou opportunisme destructeur	Macro- régionale ou inexistante	Faible coordination entre les acteurs Conflits	Peu favorable
Culture du Développement favorable	Retombées locales importantes et renforçant la cohésion	Nombreuses et diversifiées Mobilisation des ressources	Culture favorable à l'innovation et aux initiatives de dévelop- pement	SPL Districts Milieux, etc.	Partenariats associant tous les acteurs capables de se fédérer autour d'un projet	Favorable

René Kahn 2009

Bibliographie

- ABDELMALEK A., (dir.), 2006, Le territoire entre l'Europe et l'Etat-Nation, PUR, Rennes.
- ABDELMALKI L., DUFOURT D., KIRAT T., REQUIER-DESJARDINS D., 1996, « Technologie, institutions et territoires : le territoire comme création collective et ressource institutionnelle », in PECQUEUR B., Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'Harmattan, Paris, pp. 177-194.
- ALCARAS J-R., BLANCHET P., JOUBERT J., (dir.), 2000, *Cultures régionales et développement économique*, Actes du Colloque d'Avignon, Annales de la faculté de Droit d'Avignon, Cahier spécial n° 2, Presses universitaires d'Aix.
- AYDALOT P., 1980, Dynamique spatiale et développement inégal, Economica, Paris.
- AYDALOT P., 1986, « L'aptitude des milieux locaux à promouvoir l'innovation » in FEDERWISCH J., ZOL-LER H. G., (dir.), *Technologie nouvelle et ruptures régionales*, Economica, Paris, pp. 41-58.
- AMIN A., THRIFT N., 1994/2001, Globalization, institutions and regional development in Europe, Oxford University press.
- AMIN A., COHENDET P., 2004, Architectures of knowledge. Firms, capabilities, and communities, Oxford University press.
- BAGNASCO A., TRIGLIA C., 1988/1993, La construction sociale du marché. Le défi de la Troisième Italie, ENS Cachan.
- BASSAND M., 1990, *Culture et régions d'Europe*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.
- BECATTINI, G., 1990, "The Marshallian Industrial District as a Socio-Economic Notion", in PYKE F., BECATTINI G., SENGENBERGER W. (eds), *Industrial Districts and Inter-Firm Cooperation in Italy*, International Institute for Labour Studies, Genève, pp. 37-51.
- BECATTINI G., 1992, « Le district marshallien : une notion socio-économique » in BENKO G., LIPIETZ A. (dir.), Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, PUF, Collection Economie en liberté, Paris, pp. 35-55.
- BENGHOZI P. J., 2005, « Mutations et articulations contemporaines des industries culturelles », communication aux *Journées d'économie de la culture*, 12-13 janvier, CNRS, Paris.
- BENKO G., 2007, « Territoires et sciences sociales », in PALARD J., ITCAINA X., SEGAS S., *Régimes territoriaux et développement local*, PUR, collection Espace et Territoires, Rennes, pp. 105-112.
- BENKO G., LIPIETZ A., (dir.), 1992, Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique, PUF, Collection Economie en liberté, Paris.
- BENKO G., LIPIETZ A., (dir.), 2000, La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique, PUF, Collection Economie en liberté, Paris.
- Bernardy M., Debardieux B., 2003, *Le territoire en sciences sociales : approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*, CNRS-MSH-Alpes, Grenoble.
- BOSCHMA R. A., 2005, "Proximity and innovation: a critical assessment", *Regional Studies*, vol. 39, n° 1, pp. 61-74.
- Brunet R., 1997, Territoires de France et d'Europe. Raisons de géographe, Belin, Paris.
- CALLEDE J.-P. (dir.), 2002, Métamorphoses de la culture. Pratiques en périphéries, MSH Aquitaine, Talence.
- CAMAGNI R., MAILLAT D., 2006, Milieux innovateurs. Théories et politiques, Economica, Paris.
- COMMISSION EUROPEENNE, 2009, Sixième rapport d'étape sur la cohésion économique et sociale, COM(2009)295 final, Bruxelles.
- CONSEIL DE L'EUROPE CPLRE, 2000, La culture en tant que facteur économique, Rapport de synthèse, 6^e Forum économique des régions, CONF/WEIMAR (6)1, Strasbourg.
- COOKE P., 1998, "Origins of the concept", in Braczyk H., Cooke P., Heindenreich P., (eds.), Regional innovation systems, UCL Press Limited, Londres.
- COOKE P., CLIFTON N., OLEAGA M., 2005, "Social capital, firm embeddedness and regional development", Regional Studies, vol. 39, n° 8, pp. 1065-1077.

La dimension culturelle du développement territorial

- COURLET C. & SOULAGE B, 1994, Industrie, territoires et politiques publiques, L'Harmattan, Paris.
- COURLET C., 2001, Territoires et régions, Les grands oubliés du développement économique, L'Harmattan, Paris.
- DATAR, 2002, Les pôles d'économie du patrimoine, La Documentation française, Paris.
- DEMAZIERE Ch., (dir.), 1996, Du local au global, Les initiatives locales pour le développement économique en Europe et en Amérique, L'Harmattan, Paris.
- DENEFLE S., (dir.), 1990, Identités et économies régionales, L'Harmattan, Paris.
- DESROCHERS P., 2001, "Local Diversity, Human Creativity, and Technological Innovation", *Growth and Change*, Blackwell Publishing, vol. 32, pp. 369-394
- D'IRIBARNE Ph., 1998, Cultures et mondialisation, Gérer par delà les frontières, Éditions du Seuil, Paris.
- DOERINGER, P.B. & TERKLA G., TOPAKIAN G.C., 1987, *Invisible factors in local economic development*, Oxford University Press, New York.
- DONEGAN M., DRUCKER J., GOLDSTEIN H., LOWE N. and MALIZIA E., 2008, Which Indicators Explain Metropolitan Economic Performance Best? Traditional or Creative Class, in *Journal of American Planning Association*, Vol. 74, n° 2, pp. 180-195.
- Drevet J. F., 1993, La naissance du territoire européen, in *Europe : Espace ou territoire ?, L'événement européen*, Seuil, Paris, pp. 35-47.
- DUNFORD M., 1992, Trajectoires industrielles et relations sociales dans les régions de nouvelle croissance économique, in BENKO G. & LIPIETZ A., 1992, op. cit., pp. 227-264.
- DUPUIS X., 1991, Culture et développement, De la reconnaissance à l'évaluation, Unesco, Paris.
- DUPUIS X. & ROUET F., 1986, *Economie & culture*, actes du colloque d'Avignon en 4 volumes, Paris, La Documentation française, Paris.
- DUNNING J. H. (ed.), 2000, Regions, Globalization, and the knowledge-based economy, Oxford University Press, USA.
- FLORIDA R., (1995), "Towards the learning region", Futures, 27, mai-juin, pp. 527-36.
- FLORIDA R. (2002), "The rise of the creative class: And how it's transforming leisure, community and everyday life", Basic Books, New York.
- FRANÇOIS H., HIRCZAK M. & SENIL N., 2006, « Territoires et patrimoines : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », in *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 5, pp. 683-700.
- GILLY J.-P. & PECQUEUR B., 2000, « Régulation des territoires et dynamiques institutionnelles de proximité : le cas de Toulouse et des Baronnies » in GILLY J-P., TORRE A., *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris, pp. 131-164.
- GILLY J.-P. et TORRE A., 2000, Dynamiques de proximité, L'Harmattan, Paris.
- GORZ A., 2003, L'immatériel. Connaissance, valeur et capital, Galilée, Paris.
- GRANIER R. & ROBERT M. (dir.), 2002, Culture et structures économiques, Economica, Paris.
- GREFFE X., 1984, Territoires en France. Les enjeux économiques de la décentralisation, Economica, Paris.
- GREFFE X., 1992, Sociétés postindustrielles et redéveloppement, Hachette, Paris.
- GREFFE X., 1999, L'emploi culturel à l'âge du numérique, Anthropos Paris.
- GREFFE X., 2002a, Le développement local, L'Aube/Datar, Paris
- GREFFE X., 2002b, Arts et artistes au miroir de l'économie, Unesco/Economica.
- GREFFE X., 2005, La culture et le développement local, OCDE, Paris
- GOUTTEBEL J.-Y., 1991, Stratégies de développement territorial, Economica, Paris.
- GESNIER B., (dir.), 1986, Développement local et décentralisation, ERESA, Paris.
- GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., 2003, Les acteurs ces oubliés du territoire, Anthropos, Paris.
- HOFSTEDE G., 1980, Cultures's consequences: International differences in Work Related Values, Beverly Hills, Sage Publications, cité par HUSSLER C., 2004, op. cit.

- HOUEE P., 1992, La décentralisation, territoires ruraux et développement, Syros-Alternatives & ADELS, Paris
- HOUEE P., 1996, Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps de l'incertitude, Paris, INRA, Economica, Paris.
- HUCK D. & KAHN R., (dir.), 2009, Langues régionales, cultures et développement, Etudes de cas en Alsace, en Bretagne et en Provence, L'Harmattan, Paris.
- HUSSLER C., 2004, Espaces, externalités de connaissance et innovation : éclairages théoriques et empiriques, Thèse, Strasbourg.
- INSEE, 1993, « Qualifier le territoire » in *Economie et statistiques*, n° 270, Paris.
- ITCAINA X., et al., (dir.), 2007, Régimes territoriaux et développement local, PUR, Rennes.
- JAMBES J.-P., 2001, Territoires apprenants. Esquisses pour le développement local du XXI^e siècle, L'Harmattan, Paris.
- JOHNSON J.-P. & LENARTOWICZ T., 1998, "Culture, Freedom and economic Growth: Do cultural values explain Economic Growth?" in *Journal in World Business*, 33(4), pp. 332-356.
- KAHN R., RUGRAFF E., 2001, Culture, économie et développement régional in ALCARAS J.-R., BLANCHET Ph. & JOUBERT J., (dir.), 2000, *op. cit.*, pp. 77-119.
- KAHN R., 2003, « Politiques culturelles des collectivités locales », in *Démocratie & Management local / Cultures et pratiques*, 5^e Rencontres Ville Management, Dalloz, Paris.
- KAHN R., 2005, « Modèles de développement économique et cultures régionales » in HUCK D. & BLANCHET Ph., *Minorations, minorisations, minorités, études exploratoires,* Cahiers de sociolinguistique n° 10, PUR, Rennes, pp. 67-86.
- KEATING M., LOUGHLIN J. & DESCHOUWER K., 2003, Culture, Institutions and Economic development, Edward Elgar, USA.
- KHERDJEMIL, (dir.), 1998, Mondialisation et dynamiques des territoires, L'Harmattan, Paris.
- KLYVER K., HINDLE K. & MEYER D., 2008, Influence of social network structure on entrepreneurship. A study of 20 national cultures, in *International Entrepreneuship and Management Journal*, 4, pp. 331-347.
- KOSIANSKI J.-M., 2004, « Les pôles des métiers d'art : des démarches empiriques de développement local relevant des réseaux de solidarité territoriale à finalité productive ? » in *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 391-414.
- KUHN T., 1970/1972, La structure des révolutions scientifiques, Flammarion, Paris.
- LACOUR C., 1992, « L'identité de la science régionale » in DERYCKE P.-H., Espaces et dynamiques territoriales, Economica, Paris, pp. XIII-XXXIX.
- LACOUR C., 1996, « La tectonique des territoires : d'une métaphore à une théorisation », in PECQUEUR B., (dir.), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, pp. 25-48, Paris.
- $\label{local Lacour C.} Lacour C., 1997, \\ \ \ \, \text{La dynamique des territoires: la théorisation du principe de réalité } \\ \ \ \, \text{Nemery J.-C., } 1997, \\ \ \ \, op. \\ \ \ \, \text{cit.}, \\ \ \ \, \text{pp. } 29\text{-}38.$
- LAJUGIE J., DELFAUD P., LACOUR C., 1985, Espace régional et aménagement du territoire, Dalloz, Paris.
- LEFEBVRE H., 1972, La pensée marxiste et la ville, Casterman, Paris.
- LE SQUERE R., 2009, « Cultures régionales et développement économique : le panorama Breton » in HUCK D., KAHN R., (dir.), Contextes régionaux plurilingues et activités économiques. Etudes de cas en Alsace, en Bretagne et en Provence, L'Harmattan, Paris.
- LINDLEY R. M. (2004), « L'économie de la connaissance » in RODRIGUES M. J. (dir.), Vers une société européenne de la connaissance. La stratégie de Lisbonne (2000-2010), Institut d'Etudes Européennes, Bruxelles, pp. 95-141.
- LOINGER G. & NEMERY J.-C., 1997, Construire la dynamique des territoires. Acteurs, institutions, citoyenneté active, L'Harmattan, Paris.
- LOINGER G. & NEMERY J.-C., 1998, Recomposition et développement des territoires, Enjeux économiques, processus acteurs, L'harmattan, Paris.

La dimension culturelle du développement territorial

- MADIES T. & PRAGER J.-C., (2008), « Innovation et compétitivité des régions », La Documentation Française, Paris
- MAILLAT D. QUEVIT M, SENN L. (eds.), 1993, GREMI, Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional, EDES, Neuchâtel.
- MAILLAT D., 1996, Milieux innovateurs et nouvelles générations de politiques régionales, Working paper de l'Université de Neuchâtel n° 9604.
- MEYER M., 2002, Culture et « Union pour l'intérêt général » in Granier R. & Robert M. (dir.), 2002, Culture et structures économiques, Economica, Paris, pp. 92-112.
- MOULINIER P., 1999, Territoires de la culture, culture sans territoire, culture pour le territoire, in Revue Pour, n° 163.
- MULLER M., HERAUD J.A., RAFANOMEZANTSOA T., 2009, Culture régionale d'innovation : une revue du champ de recherche, site EVOREG : http://www.evoreg.eu.
- PECQUEUR B. (ed.), 1996, Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'harmattan, Paris.
- PECQUEUR B., 1997, « Processus cognitifs et construction des territoires économiques », in GUILHON B., HUARD P., ORILLARD M. & ZIMMERMANN J. B., (dir.), Economie de la connaissance et organisations. Entreprises, territoires, réseaux, L'Harmattan, Paris, pp. 154-176.
- PECQUEUR B., 2004, Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire, géographie et culture, n° 49, pp. 71-86.
- PECQUEUR B. & ZIMMERMANN J. B., 2004, Economie de proximité, Hermès science, Paris.
- PECQUEUR B., 2007, « Le tournant territorial de la globalisation », in ITCAINA X. et al. (dir.), Régimes territoriaux et développement local, PUR, Rennes.
- PERRIN P., 2001, Un apport autrichien à la théorie du territoire, in *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 2, pp. 229-248.
- PORTER M. E., 1993, L'avantage concurrentiel des nations, Inter éditions, Paris.
- PORTER M. E., 1998, Clusters and the New Economics of competition, *Harvard Business Review*, Vol. 76. pp. 77-90.
- PROULX M.-U., 1998, Territoires et développement économique, L'Harmattan, Paris.
- RALLET A. & TORRE A., 2007, Quelles proximités pour innover?, L'Harmattan, Paris.
- SCOTT A. J., 2001, Les régions et l'économie mondiale. La nouvelle géopolitique globale de la production et de la compétition économique, L'Harmattan, Paris.
- STERNBERG R. J., 2008, Handbook of creativity, Cambridge University Press, USA.
- STERVINOU S. & LE S., 2009, « Une méthodologie pour analyser les groupements localisés d'entreprises : le cas de l'association "Produit en Bretagne" », in HUCK D. & KAHN R., (dir.), Contextes régionaux plurilingues et activités économiques. Etudes de cas en Alsace, en Bretagne et en Provence, L'Harmattan, Paris.
- THIREAU V., 1993, Les nouvelles dynamiques spatiales. A la redécouverte des territoires, L'Harmattan, Paris, pp. 165-192.
- THURIOT F., 1999, Culture et territoires, les voies de la coopération, L'Harmattan, Paris.
- VELTZ P., 1994, Des territoires pour apprendre et innover, L'Aube, Paris.
- VELTZ P., 2002, Des lieux et des liens. Politiques du territoire à l'heure de la mondialisation, L'Aube, Paris.

Notes

1 - J'en donnerai ici deux exemples : l'article « Economie régionale » de Jean-Louis GUIGOU dans le dictionnaire des sciences économiques PUF (JESSUA C., LABROUSSE C.,VITRY D. 2001) évoque « la notion contestée de territoire » et dit encore : « l'économie régionale est conduite à reprendre certains acquis de la sociologie régionale, à intégrer la culture régionale ainsi que les phénomènes identitaires et sociétaux dans sa démarche. Ce n'est plus à proprement parler de

l'économie. C'est de l'histoire et de l'anthropologie » p.795.

La thèse de Jean-Marc Callois en 2005 sur le développement local et le capital social qui se conclut par ces mots :

- « Simultanément, les résultats de cette thèse jettent le doute sur certaines idées reçues sur la nature et le fonctionnement des « territoires ». Les caractéristiques sociologiques qui constituent le capital social sont dans la plupart des cas trop variables entre secteurs et dans l'espace pour qu'il soit possible, sauf dans des cas extrêmes, de parler de « capital social d'un territoire ». De même, les notions de cohésion et d'identité, bien que d'un emploi fort prisé dans les discours politiques, se révèlent d'une utilité limitée. »
- 2 La nouvelle économie géographique, d'efforce d'intégrer le facteur historique pour expliquer comment se construit (et se cristallise) une spécialisation régionale et reconnaît le rôle des externalités dans la constitution de rendements d'échelle croissants. Elle refuse toutefois d'admettre l'existence d'économies de proximité technologiques ou cognitives. De fait, des économistes très réputés comme Paul KRUGMAN (Geography and trade) s'en détournent. La réticence de KRUGMAN est très compréhensible. Habitué à utiliser des grandeurs mesurables et à établir entre elles, dans le cadre de modèles, des relations fonctionnelles, l'économiste perd une bonne partie de ses compétences techniques lorsqu'il arrive sur le terrain plus mouvant des caractéristiques socioculturelles régionales. A intégrer les facteurs culturels, il risque de perdre en crédibilité ce qu'il gagne en ouverture. (Cf. MARTIN R., SUNLEY P., 2000, in BENKO G., LIPIETZ A., 2000, op. cit., pp. 33-84) Il existe donc un débat épistémologique au sein des sciences économiques sur la nécessité d'élargir l'étude des facteurs de développement à des variables extra-économiques. La dimension culturelle fait pourtant irruption au coeur de chaque dispositif d'organisation territoriale de la production. La solution consiste, nous allons le voir à transformer ces données « culturelles » en variables économiques.
- 3 Selon Raymond WILLIAMS mentionné par François MATARASSO, Unité de Recherche et de Développement sur les politiques culturelles, in Note politique n°4, Politique culturelle : vingt et un enjeux stratégiques, Conseil de l'Europe, 1999, p. 11.
- 4 La science économique a elle aussi une histoire et son contenu est hétérogène. Plusieurs auteurs et plusieurs écoles de John Stuart MILL à Oliver E. WILLIAMSON, Amartya SEN ou Douglas C. NORTH en passant par l'école autrichienne (VON MISES, HAYEK), KEYNES, la socio-économie, les courants institutionnaliste, néo-institutionnaliste, et régulationniste, l'économie des conventions, le courant évolutionniste, etc., ont observé et théorisé les comportements économiques concrets jusque dans leurs dimensions culturelles. De fait, l'histoire des doctrines économiques est jalonnée de tentatives pour dépasser le schéma néo-classique par trop réducteur et pour intégrer dans les modèles standards certains aspects des fondements sociaux, institutionnels et culturels des pratiques économiques.
- 5 L'ouverture d'une région à l'économie internationale (capacités de production tournées vers l'exportation, part des investissements directs internationaux, développement de coopérations frontalières ou transnationales, organisation de foires internationales, rayonnement international des villes) ne résulte pas du seul comportement des firmes et des agents pris individuellement, elle est le produit d'un construit collectif.
- 6 Revue POUR, $n^\circ 136$, septembre 1999, Un imaginaire citoyen, cultures, territoires communs, création artistique, p. 9.
- 7 Selon Pierre Bungener, « Une culture est le résultat d'options fort anciennes, d'influences complexes et représente une tentative plus ou moins adroite d'adapter une manière de vivre, de penser et d'agir, aux obligations créés par un cadre physique et historique, d'inventer des réponses à des besoins qui ne sont pas seulement matériels, mais intellectuels, affectifs, spirituels, de dominer sa situation. C'est en quelque sorte la voie par laquelle l'homme s'assure son bien-être dans le monde dit Ashley MONTAGU ». Pierre BUNGENER (1978), in Le développement in-sensé, Éditions L'Age d'Homme, p. 82.

8 - Depuis une vingtaine d'années, plusieurs grandes institutions internationales (UNESCO, Conseil de l'Europe) ou nationales (le Conseil Economique et Social, le CNER) ont suscité une réflexion autour du thème « culture et développement économique ». A ma connaissance, le premier colloque de ce type a été organisé en mai 1986 en Avignon. Bien d'autres ont suivi et nous avons eu la chance de participer à un certain nombre d'entre eux : - Weimar, mai 1999, Colloque organisé par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (CPLRE) du Conseil de l'Europe, dans le cadre de l'opération « ville européenne de la culture », intitulé : « La culture comme facteur économique ». Ce colloque a surtout montré les divergences d'approche entre les Länder de l'Ouest et ceux de l'Est par rapport aux relations économie / culture mais tous les participants défendaient unanimement le maintien de la diversité culturelle présentée comme une richesse et un facteur de développement pour l'Europe ; - Avignon, mai 2000, colloque organisé par l'Université d'Avignon, avec le soutien de l'Union provençale et les collectivités de PACA « Cultures régionales et développement économique ». Ce colloque n'a pas seulement développé l'argument du potentiel économique des cultures régionales, il a confirmé le rôle du politique dans le champ culturel (dans la défense de l'exception culturelle, des langues minoritaires, de l'identité des territoires, etc.) ; - Bayonne, septembre 2001, Cinquièmes Rencontres Ville-Management « Démocratie & Management local / cultures et pratiques » mettait en particulier l'accent sur la décentralisation des politiques culturelles ; - Dampremy-Charleroi, mars 2002, « Villes & communes, Quelles politiques culturelles ? ». Ce colloque organisé par le Ministère de la Communauté française mettait en exergue l'importance des facteurs culturels pour les politiques locales de re-développement des régions en difficulté.